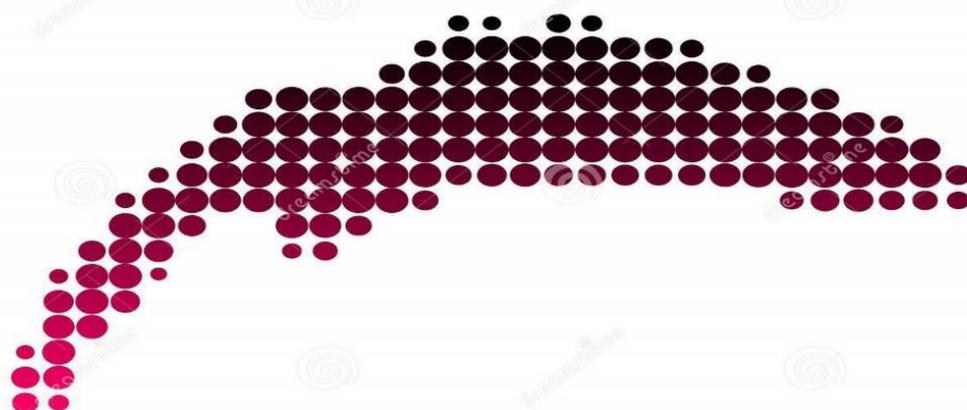


PALAIS LUMIERE – EVIAN 2019

Concours de Plaidoiries Les enjeux du Lac Léman



15 DECEMBRE 2019

Un concours de plaidoirie

Depuis des années, des acteurs de la région lémanique sensibilisés aux questions environnementales se mobilisent pour que les mesures nécessaires à la restauration d'un état acceptable du lac soient prises et pour faire partager leurs inquiétudes sur le futur. En 2019, un collectif propose, dans ce contexte, une **initiative originale**: organiser un « concours de plaidoiries » ayant pour « objet » le **Léman**. L'ambition de cet événement est de présenter au plus grand nombre les enjeux associés à la qualité de ce grand lac et de susciter une réflexion sur la manière dont notre société locale à la fois utilise, protège et...malmène, cet inestimable cadeau de la nature.

La question posée

Elle est en apparence simple : « **Le Léman est- il un jouet ?** »

La définition du mot « jouet » a conforté le collectif dans le choix de cette question :

« Chose qui semble livrée, abandonnée irrésistiblement à une volonté, une force extérieure."

Les candidats, des étudiants en droit, en répondant à cette question, devront défendre en public, avec talent, différents points de vue sur les rapports de l'Homme à la Nature, à partir du cas concret du Léman.

Les enjeux du Léman ?

Le Léman est un bien commun, un carrefour, un lieu de prospérité. Il offre aux riverains et aux visiteurs, aux amateurs et aux professionnels, d'abondantes et généreuses ressources naturelles qui permettent une riche palette de paysages et toute une gamme d'usages. En d'autres termes, le Léman rend une multitude de « services » qui bénéficient à la société locale et à son territoire.

La liste est longue ; en bref, le lac fournit de l'eau potable (un approvisionnement « sécurisé » pour presque 1 000 000 de personnes), une production piscicole réputée (plusieurs centaines de tonnes de poissons « nobles » par an), un terrain fabuleux pour divers activités récréatives et touristiques, une certaine régulation climatique locale, sans compter des services culturels et sociaux à ne surtout pas négliger.

Les services rendus vont au-delà du local car le Léman est aussi un réservoir de biodiversité et d'eau. L'existence d'espèces particulières et emblématiques de poissons et d'oiseaux dépend de cette fonction qui assure aussi le soutien du débit d'étiage du Rhône aval (à Marseille un bon tiers du débit du Rhône, en étiage, vient du Léman). On peut parier que ces régulations seront cruciales d'ici peu, pour les générations futures, et qu'elles seront tôt ou tard au cœur des relations transfrontalières.

La plupart des services évoqués sont fortement liés à l'état de l'écosystème lacustre, notamment à sa biodiversité globale, et à sa qualité d'eau, deux caractéristiques qui sont couplés et qui elles-mêmes dépendent en grande partie de la qualité de l'environnement aquatique dans les territoires qui alimentent en eau ses affluents (son « bassin versant »). Les grands épisodes de pollution des années 80 et notamment la fameuse affaire de la pollution par le phosphore (nommée aussi

« eutrophisation »), ont révélé ces liens subtils mais fragiles, entre qualité des eaux (lac et affluents), qualité des usages et qualité perçue de l'environnement (par les usagers et les touristes). Grâce au traitement, désormais quasi généralisé, des eaux usées de tout le bassin versant Lémanique dans des stations d'épuration, l'eutrophisation est un mauvais souvenir et le lac a retrouvé un quasi plein usage des ressources qui avaient été affectées.

Pour autant, il ne faudrait pas s'endormir sur nos lauriers car - nous disent les scientifiques - l'écosystème Lémanique est un convalescent. Encore fragile, il va à nouveau se trouver sous pression, face au changement climatique, face aux risques associés au développement démographique, à la difficulté de maîtriser le cocktail de polluants émergents, aux comportements négligents, voire face à d'éventuels accidents industriels.

Pas facile dans un tel contexte d'anticiper les besoins de gestion pour la qualité des eaux, de concilier et d'arbitrer les usages du lac et de son bassin versant !! C'est là que **le droit a son mot à dire**, tout en s'interrogeant sur son adaptation aux bouleversements de notre époque.

Pourquoi un concours de plaidoires ?

Le thème à plaider s'inscrit dans le cadre exposé ci-dessus et recoupe les grandes questions écologiques qui font débat actuellement dans la société : l'excès de pression exercé par les activités humaines sur les écosystèmes du niveau local jusqu'au niveau planétaire, la nécessaire sauvegarde du tissu vivant de la biodiversité, la difficulté de réglementer l'environnement, les usages, les innovations... Ces débats et donc celui que nous voulons organiser, ont besoin d'éthique, de science et de droit de l'environnement. Chercheurs spécialistes des lacs et juristes participent pour cette raison à l'encadrement de notre concours, ce qui lui confère le caractère inédit d'associer ces divers volets de la connaissance.

L'offre de concourir s'adresse d'abord aux étudiants en droit. Le concours est un terrain d'exercice susceptible de nourrir leur réflexion sur la défense de divers usages du Léman, un « objet écosystème » pour lequel l'homme et la nature ont des destins mêlés.

Mais il s'agit aussi et surtout, d'attirer l'attention du public par un évènement ayant une forme originale, théâtrale, attractive, qui correspond mieux à ses attentes et donne matière à une réflexion partagée.

2 – DEROULEMENT DU CONCOURS DE PLAIDOIRES

Six étudiants d'universités française et suisse s'affronteront lors du concours en plaidant, à partir sur la question définie ci-dessus, devant un jury composé de professionnels et de citoyens.

Les candidats présenteront leurs choix éthiques et leurs visions modernes du rapport de nos sociétés à la nature, au travers du cas concret du Léman.

Les duels, d'une durée de 30 minutes chacun, seront constitués de binômes d'étudiants avec une exigence de parité (3 filles, 3 garçons).

Toute la phase de sélection des étudiants sera faite par les universités référentes qui feront le choix de leurs représentants.

Les prix

Deux prix seront discernés celui du jury et celui du public ayant assisté à la plaidoirie.

Pendant la phase de délibération du jury (maximum 1heure15), il sera proposé au public les deux activités suivantes :

-soit la visite, au Palais Lumière, de l'exposition en cours dont le thème portera sur les innovations des Frères Lumière (payant);

-soit une visite guidée du célèbre « Village Fabuleux des Flottins » sur la place centrale d'Evian, jouxtant le Palais Lumière.

<http://www.lefabuleuxvillage.fr/>

Lieu du concours

Le choix du lieu de ce concours s'est porté sur un site prestigieux, le Palais Lumière d'Evian (auditorium), superbe témoignage de l'architecture des villes d'eaux du début du XXème siècle.

L'auditorium du **Palais Lumière** peut accueillir plus de 300 personnes et permet de bénéficier d'équipements techniques de qualité.

Cet événement se déroulera **le 15 décembre 2019**, ce qui permettra d'intégrer ce concours dans une période festive de l'année.

3- STRUCTURES PARTENAIRES

Plusieurs structures avancent ensemble sur ce projet animé par Monique LANGROS, à l'initiative du projet :

► AIODD-Alliance Internationale pour les Objectifs de Développement Durable

Organise des actions concrètes dans le cadre des 17objectifs de développement Durable (ODD) définis par l'ONU, notamment le 04 juin 2019 avec l'événement « Oser le Paradigme des ODD »au Palais des Nations. Cette structure encourage les méthodes participatives et de concertation, l'engagement citoyen dans le développement durable.

<http://www.aiodd.org/>

► UMR CARTEL (INRA THONON ; Institut National de Recherche Agronomique– Université Savoie Mont Blanc)

Organise en 2019 à l'occasion des 20 ans du laboratoire plusieurs actions : concours photos, journées portes ouvertes, conférences grand public et un aquathlon (usages et recherches).

<https://www6.dijon.inra.fr/thonon/>

► **LEMOUVE** Mouvement des citoyens du Pays d'Evian pour un développement durable et solidaire.

<https://www.lemouve.fr/>

► **CPIE Chablais Léman – Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – ART TERRE**

Le centre travaille pour la préservation de l'environnement et la promotion de l'éco-citoyenneté autour de trois grands axes : les milieux naturels et paysagers, l'alimentation durable et la santé environnement.

<http://www.art-terre.net/>

► **ASL Association pour la Sauvegarde du Léman**

Cette association franco-suisse existe depuis 40 ans. Elle organise des actions de sensibilisation relatives au lac à destination des jeunes et du grand public. Elle est très mobilisée actuellement sur la question des plastiques, des espèces invasives et de la préservation du littoral.

<https://asleman.org/>

► **ROTARY-Club Thonon-Génevois International,**

Avec la participation de Claude CORVI, ex-membre de la Commission Internationale de Protection des Eaux du Léman

<http://thonon-genevois-international.rotary1780.org/>

► **LA CAUSE DES FEMMES:** association humaniste œuvrant pour la défense des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes. Cette association a offert de partager son expérience de l'organisation de Concours de Plaidoiries.

<http://lacausedesfemmes.org/>

4 - CONTACTS

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de contacter :

Monique LANGROS : mobile : +33 665 242 171 / mail : monique.langros@orange.fr

